

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Département du Val d'Oise Arrondissement de SARCELLES Canton de MONTMORENCY Commune de MONTMORENCY

CDV/CT

# ARRÊTÉ DU MAIRE N°321.2025 PORTANT RÉGLEMENTATION PROVISOIRE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

# **D125 ROUTE DE SAINT-BRICE**

Le Maire de la Ville de MONTMORENCY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

 ${
m VU}$  l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

 ${
m VU}$  la demande de l'entreprise VEOLIA FRANCILIAINE-HORS CANA, 57 rue de la Plaine - 93160 NOISY LE GRAND,

CONSIDÉRANT que les travaux de modernisation d'un branchement ne permettent pas d'assurer la circulation et le stationnement des véhicules sans risque d'accident et qu'il convient de sauvegarder la sécurité publique,

#### ARRÊTE

Du lundi 01 décembre au mercredi 03 décembre 2025 inclus :

# **D125 ROUTE DE SAINT-BRICE**

#### ARTICLE 1:

Le stationnement sera interdit sur toute l'emprise de chantier délimitée par un balisage réglementaire.

Les travaux s'effectueront en alternat manuel ou par feux tricolores à décompte et en demichaussée.

En cas d'incidence des travaux sur la collecte des ordures ménagères, l'entreprise pourrait être amenée à organiser par ses propres moyens des points de regroupements en concertation avec le syndicat Emeraude.

Le cas échéant, les enrobés définitifs ou autres revêtements de finition, devront être réalisés durant la période du présent arrêté



### **ARTICLE 2:**

Les accès riverains seront maintenus pendant toute la durée du chantier. Un cheminement piétons sécurisé sera matérialisé et entretenu par l'entreprise. La vitesse sera limitée et affichée à 30 km/h.

#### **ARTICLE 3**:

Les services de Police seront habilités à prendre toutes les dispositions nécessaires et complémentaires au présent arrêté afin de garantir la sécurité du public et le bon déroulement de celui-ci, notamment, en ce qui concerne les véhicules en stationnement en infraction, aux jours et lieu indiqués par ce dernier et qui pourront être enlevés aux risques et frais imputés à leurs propriétaires (article R 417-10 du Code de la Route qui prévoit et réprime le stationnement gênant).

#### **ARTICLE 4:**

La signalisation nécessaire à cette réglementation sera fournie, posée et entretenue par l'entreprise VEOLIA FRANCILIAINE-HORS CANA, 57 rue de la Plaine -93160 NOISY LE GRAND,

#### **ARTICLE 5:**

- M. le Commissaire de Police,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie,
- M. le Chef du Centre de Secours de Saint-Brice-sous-Forêt et Montmorency,
- M. le Chef de Service de la Police Municipale,
- M. le Directeur Général des Services,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

#### ARTICLE 6:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de la Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Monthorency, le 17 9 2025

Mean Pierre DAUX

Adjoint au Maire

Derregue aux transports, à la voirie et aux télécommunications et des bâtiments



# Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

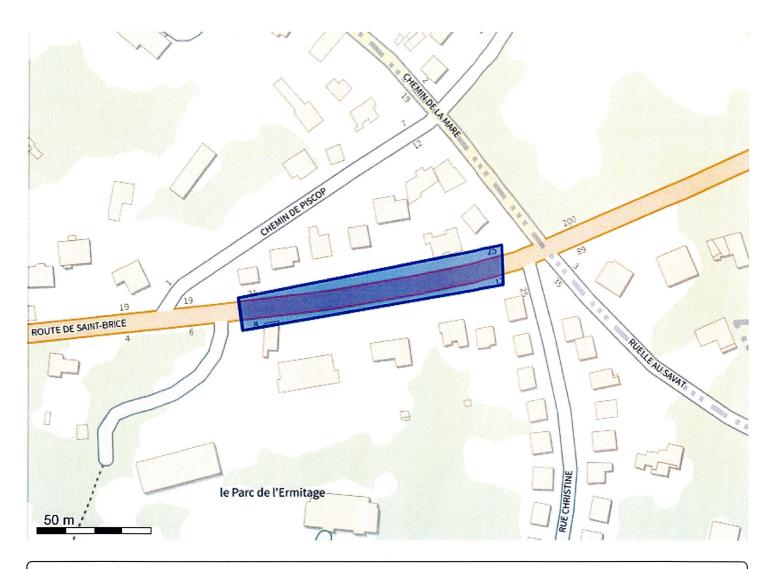


### Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise 🗸
Nom: HEURTON Prénom: Karine
Dénomination : Veolia-FRANCILIANE-HORS CANA Représenté par :
Adresse Numéro : 57 Extension : Nom de la voie : RUE DE LA PLAINE
Code postal 9 3 1 6 0 Localité : NOISY LE GRAND Pays : France
Téléphone _0, _1, _4, _1, _9, _7, _5, _7, _6, _9. Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel: interventions-techniques.leaudidf@veolia.com
Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postalLocalité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel:
Localisation du site concerné par la demande
Voie concernée : Autoroute n°
Hors agglomération 🔲 En agglomération 🗹
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +
Adresse Numéro : Extension :
Code postal 9,5,1,6,0, Localité : MONTMORENCY
Nature et date des travaux
Permission de voirie antérieure : Oui Non V Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Branchement d'eau à prix forfaitaire 20 RC
N° de chantier délivré par la Collectivité (0):
Date prévue de début des travaux : 0,1,1,2,2,0,2,5, Durée des travaux (en jours calendaires) :3
Réglementation souhaitée
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :1_0 Date de début de réglementation 2_8_1_1_1_2_0_2_5_
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants 🗹 Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée   Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  largeur de voie  large
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :			
Circuler	Stationner		Dépasser
Véhicules légers	véhicules légers	véhic	ules légers
poids lourds	poids lourds		lourds
Vitesse limitée à : km/h			
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :			
A			
Autres prescriptions :			
La pose, le maintien ou le retrait de la si	gnalisation spécifique au chantier son	t effectués par :	
Le demandeur 🗹 Une entrepri	se spécialité 🔲		
Nom :			
Dénomination :			
Adresse Numéro: Extension:			
Code postalLocalité :	Pays		
<sup>r</sup> éléphone — — — — — — — —	ـــــــــ Indiquez l'indicatif pour le pays é	étranger :	Ĺ
Courriel:			
lièces jointes à la demande			
fin de faciliter la compréhension et l'instru	uction du dossier, la demande d'arrêté es	st accompagnée d'	un dossier comprenant
Une notice détaillée avec notamment l'é	valuation de la gêne occasionnée au usa	agers $\square$	
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème	Plan des travaux 1/200 ou 1/500èn	<sup>™</sup> Schéma	de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 00	Oème		
atteste de l'exactitude des informations fou	ırnies 🗸		
ait à : NOISY LE GRAND	_	. 0.8	0 9 2 0 2 5
	<sub>n :</sub> Karine Qualité :		0 9 2 0 2 5
om, Prenor	m : Marrie Qualité :	!	
			Signature Sogelink



Système géodésique : WGS 84

EPSG: 4326

#### Emprise au format GML:

 $\verb| <gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG: 4326'> <gml:polygonMember> <gml:Polygon> <gml: for the polygon in the polygon i$ outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.3339453,48.99337914 2.33397212,48.99324895 2.33557072,48.99343192  $2.33555999, 48.99359026\ 2.3339453, 48.99337914 </gml: coordinates > </gml: LinearRing > </gml: outerBoundaryIs > </gml: Polygon > </gml: Coordinates > </$ polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1
(48.993379 2.333945); (48.993249 2.333972); (48.993432 2.335571); (48.993590 2.335560); (48.993379 2.333945);